

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 02/04

AFR 54/002/2004 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

SOUDAN

Mudawi Ibrahim Adam (h), directeur de l'Organisation soudanaise de développement social

Londres, le 4 janvier 2004

Mudawi Ibrahim Adam, défenseur des droits humains, a été appréhendé chez lui, à Khartoum (capitale du Soudan), le 28 décembre 2003 à 20 h 30. Il est actuellement détenu dans la prison de Kober, à Khartoum-Nord, où il serait interrogé par les forces de sécurité soudanaises. Amnesty International craint que la sécurité de cet homme ne soit menacée.

On ignore les motifs de l'arrestation de Mudawi Ibrahim Adam, qui n'a été inculpé d'aucune infraction. Il a été détenu pendant deux jours dans les locaux des forces de sécurité avant d'être transféré dans la prison de Kober, où son frère lui aurait rendu visite. Amnesty International considère Mudawi Ibrahim Adam comme un prisonnier d'opinion, car il est privé de liberté uniquement en raison de ses activités de défenseur des droits humains ; l'organisation demande par conséquent qu'il soit libéré immédiatement et sans condition.

L'Organisation soudanaise de développement social, un mouvement bénévole fondé dans le but de promouvoir le développement durable et les droits fondamentaux, a animé un certain nombre d'ateliers sur des thèmes liés aux droits humains. Elle conduit également des actions humanitaires et a récemment procuré des produits non alimentaires à des personnes déplacées à l'intérieur du Darfour, une région située dans l'ouest du pays. Le Darfour est le théâtre d'un conflit armé qui oppose des groupes d'opposition armés aux forces gouvernementales du Soudan, ainsi qu'à des milices arabes pro-gouvernementales.

Mudawi Ibrahim Adam s'est récemment rendu dans le Darfour. Au cours des derniers mois, Amnesty International a recensé des informations faisant état d'arrestations et d'actes de torture systématiques liés au conflit qui déchire cette région. En effet, ceux qui sont soupçonnés de soutenir l'opposition armée du Darfour sont presque systématiquement torturés par les forces de l'ordre ou par les services de renseignement de l'armée, et certaines personnes ayant cherché à obtenir ou à transmettre des informations concernant la région ont également été soumises à la torture par les forces de sécurité opérant dans le Darfour. Ainsi, en mai 2003, le journaliste Yusuf al Bashir Musa a été appréhendé et violemment battu par des membres des forces de l'ordre. Il attend toujours que soit menée une enquête sur les actes de torture dont il a été victime.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

– demandez instamment que le défenseur des droits humains Mudawi Ibrahim Adam, prisonnier d'opinion, soit libéré immédiatement et sans condition ; en effet, il a été placé en détention uniquement pour avoir exprimé ses vues de façon pourtant pacifique ;

– faites part de vos craintes quant à la sécurité de cet homme et appelez les autorités soudanaises à garantir qu'il ne sera pas torturé ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements ;

– priez les autorités de permettre à ce détenu, immédiatement et sans restriction, d'entrer en contact avec ses proches, de consulter un avocat et de bénéficier des soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;

– engagez-les à ne plus placer en détention des défenseurs des droits humains et des membres de la société civile soudanaise, et à mettre un terme au harcèlement dont ces personnes sont victimes ; enfin, demandez-leur de respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international.

APPELS À :

Premier vice-président :

Mr Ali Osman Mohamed Taha
First Vice-président
People's Palace
PO Box 281
Khartoum, Soudan

Télégrammes : First Vice-President, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 771651 / 779977

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Votre Excellence,

Ministre de la Justice et procureur général :

Mr Ali Mohamed Osman Yassin
Minister of Justice and Attorney General
Ministry of Justice
Khartoum, Soudan

Télégrammes : Justice Minister, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 771479

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

Ministre des Affaires étrangères :

Mr Mustafa Osman Ismail
Minister of Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
PO Box 873
Khartoum, Soudan

Télégrammes : Foreign Minister, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 779383

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Conseil consultatif pour les droits de l'homme :

Dr Yasir Sid Ahmed
Advisory Council for Human Rights
PO Box 302
Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 779173 / 770883

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 16 FÉVRIER 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.

La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -

Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>